

LE MOT DU MAIRE :

Nous poursuivons les projets : ce trimestre nous avons terminé le projet « citernes » et nous avons débuté les travaux de l'assainissement collectif du village, les pages intérieures vous en donneront plus d'explications. Nous avons dû faire face à une pluviométrie très importante au printemps ce qui a occasionné quelques dégâts (arbres déracinés ou arrachés) et qui a bien perturbé la circulation et la manifestation de la « Théline ». J'en profite pour féliciter l'équipe des organisateurs et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Un autre moment fort de ce semestre fut l'inauguration des citernes le 15 juin. Nous sommes maintenant dotés d'une protection incendie répartie sur l'ensemble de la commune et nous espérons bien ne jamais en avoir besoin ! Je réitère régulièrement les consignes de débroussaillage et d'entretien autour de vos habitations : c'est une obligation. D'autre part le préfet de la Loire vient de prendre un arrêté interdisant définitivement et pour tous, les pratiques d'écobuages qui étaient parfois tolérées pour les agriculteurs et les forestiers. Le réchauffement climatique est une réalité et nous devons donc nous adapter et changer nos comportements. Il ne vous aura pas échappé qu'après les élections européennes où vous étiez 60 % à vous être déplacés nous avons eu, suite à la dissolution de l'assemblée nationale, 2 autres dimanches d'élections. Nous avons maintenant une nouvelle assemblée et notre député de la 4^o circonscription est Sylvie Bonnet. Je remarque une fois de plus l'importance de la participation qui est un gage de démocratie. En pages intérieures vous en trouverez les résultats.



62^{ème} anniversaire
du cessez le feu en
Afrique du Nord

Dépôt de gerbe le 23 mars

Le projet citernes d'incendie

Notre projet citernes touche à sa fin et nous avons pu le 15 juin faire l'inauguration en présence de Mr le président du conseil départemental et président du SDIS, Mr Ziegler, de Mr Chorain conseiller départemental et diverses personnalités. Nous avons regretté l'absence de Mr le préfet d'arrondissement de St Etienne, Mr Schuffenecker, en raison des élections législatives.



Inauguration à Savary



Manœuvre des pompiers et projection du film



Le temps était avec nous ; après un déplacement jusqu' à la citerne de Savary le groupe s'est dirigé dans la salle sous la mairie ou une vidéo a été projetée montrant les 8 sites. Puis vint le temps des discours officiels et pour clôturer cette matinée nous avons partagé le vin d'honneur. Quelques photos pour illustrer cette matinée.

Projet citerne suite

Mr Ziegler
et le
Lieutenant

Olivier
Boudarel
Chef de
centre à
Bourg
Argental



Le public
attentif



Mr
Chorain
et Mr
Ziegler



Le temps des discours



Loire
LE DÉPARTEMENT

Merci à nos partenaires, le Département et l'Etat. Merci aussi aux riverains qui nous ont permis de remplir ces citernes à partir de leurs sources privées, merci au SDIS pour le remplissage de la citerne de la Célarie, merci aux élus, merci aux propriétaires des terrains. Merci aux artisans locaux Mr Mazet de Riotord, Mr Altenbach de Chomerac, Mr Clavier de St Etienne qui ont toujours été à l'écoute. Nous avons la chance d'avoir toutes les compétences à proximité : le bois des citernes vient de Dunières, les matériaux de terrassement de St-Julien-Molin-Molette. Merci aussi à la population qui a bien compris l'importance de ces citernes. Et enfin un grand merci à Catherine notre secrétaire de mairie qui nous a accompagné pour toute la partie administrative.

RESEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU VILLAGE



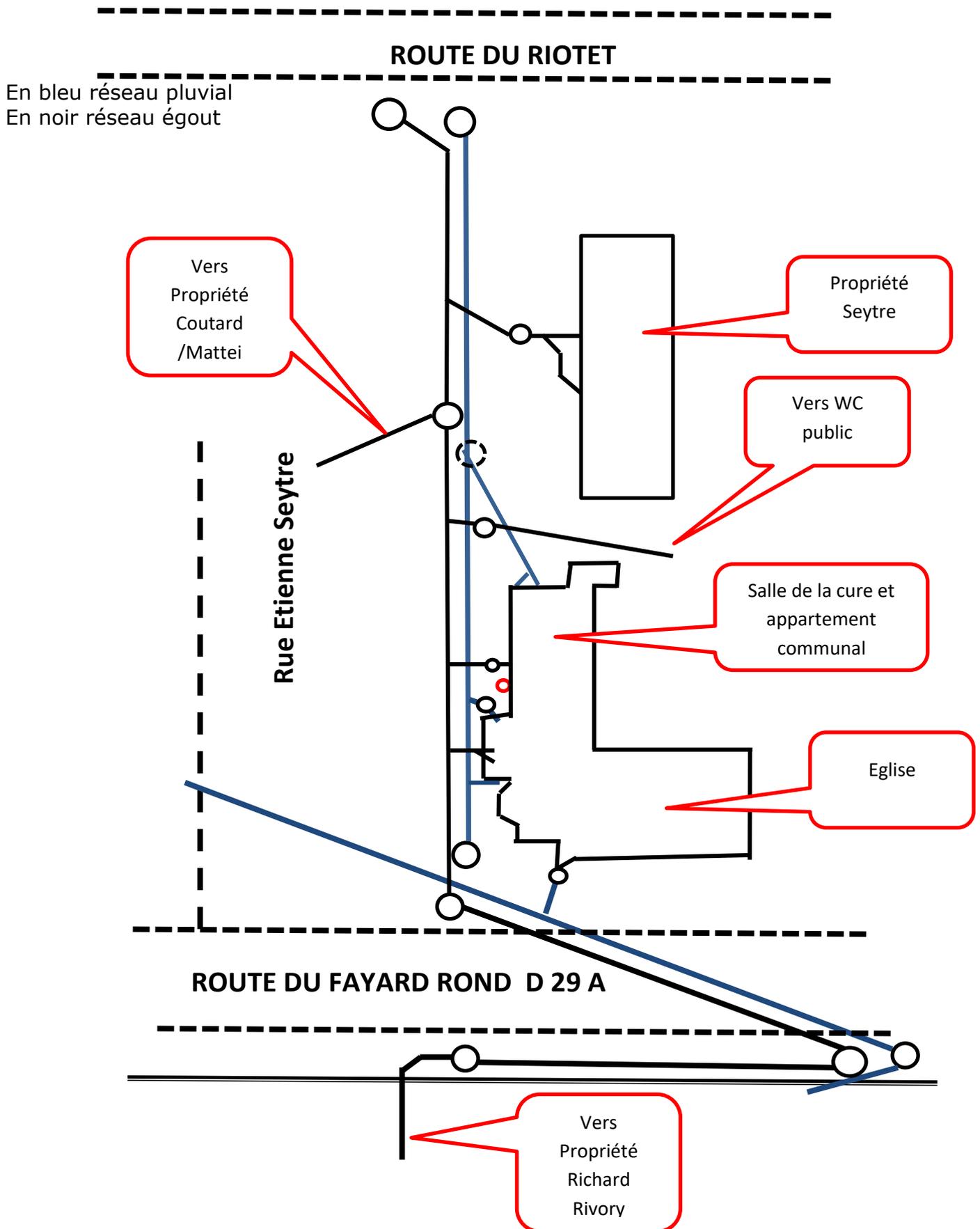
Nous l'avions évoqué dans le précédent Thélis info, le conseil municipal a entrepris pour des raisons de salubrité publique, de mettre le réseau d'assainissement en séparatif rue Etienne Seytre. Cette première phase de travaux sera suivie d'une étude sur le fonctionnement de la lagune puis selon les conclusions de cette étude la remise en état partielle ou non du reste du réseau.



Nous avons dû faire passer une entreprise spécialisée, qui à l'aide d'une caméra a pu nous fournir les informations indispensables sur l'état du réseau. Nous avons pu avoir la confirmation de l'état très endommagé du réseau, avec parfois des fuites ou des écrasements des canalisations, il était temps de le refaire ! Dans la même tranchée un tuyau diamètre 300 mm évacuera les eaux pluviales et un autre de diamètre 200 mm évacuera les eaux vannes (égout).

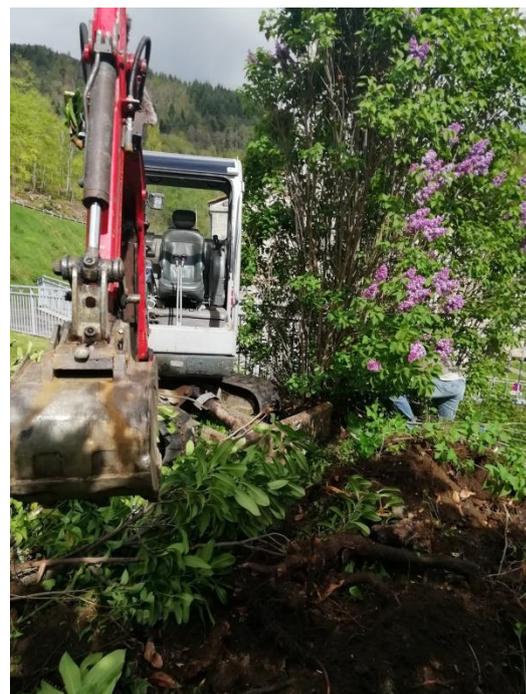
Toutes les précautions ont été prises car dans cette rue plusieurs réseaux cohabitent (téléphone, réseau d'eau PEHD , PVC).

RESEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU VILLAGE (SCHEMA suite)



Les autres réseaux (eau potable, téléphone..) ne sont pas répertoriés sur ce schéma

Abords de la mairie



Un laurier a été arraché vers la citerne de gaz de la mairie, cet arbuste avait des racines bien trop près du mur de soutènement. Un grand merci à Robert propriétaire de la mini pelle qui, tout en délicatesse et en douceur, a extrait cet arbuste un peu trop envahissant.

Délicatesse et savoir-faire que Robert met également à profit lors des ateliers de vannerie.

Visite de notre députée

Suite à la démission de Mr Dino Cinieri le 30 novembre 2023, c'est sa suppléante Mme Sylvie Bonnet qui lui a succédé. Nous l'avons accueillie le vendredi 24 mai à Thélis - La - Combe lors de ses permanences délocalisées. Nous avons pu avoir des échanges intéressants sur l'activité parlementaire en particulier la loi sur la fin de vie et l'aide à mourir. Vous pouvez contacter notre députée aux adresses suivantes :

- Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP
- En circonscription : 1 Rue Courbon Brioude 42700 Firminy
- En circonscription : 3 Avenue Grégoire Chaptou 42170 Saint Just Saint Rambert
- Téléphone : 04.77.92.09.15 (Firminy) / 04.77.51.78.74 (Saint Just Saint Rambert)



Félicitations pour la
réélection

THELIS PROPRE



Le samedi 4 mai dès 8h30 les bénévoles se sont retrouvés place Philippe Serindat pour une matinée Thélis propre.



Comme chaque année cette matinée a débuté par un café d'accueil puis très vite chacun a trouvé sa place : aux plantations diverses, au ramassage des déchets le long de la RD 29, aux réparations des tables de pique-nique, à l'abatage d'arbres fragilisés par les derniers coups de vents, au débroussaillage des abords de la réserve d'incendie des Girauds, au taillage de la haie dans l'ancien jardin des Pères curésetc .

Petits et grands ont participé à cette matinée conviviale, sur la trentaine de participants une bonne vingtaine a partagé le repas de midi offert comme c'est la tradition par la municipalité.



ELECTIONS EUROPEENNES du 9 juin 2024

Quel casse-tête ! 37 puis au dernier moment 38 listes soit autant de panneaux électoraux à installer ! Alors le système « débrouille » se met en place, en plus des 5 panneaux officiels que la commune possède il a fallu récupérer des panneaux bois en aggloméré et même pour finir 3 portes intérieures qui venaient de la démolition de l'auberge ! Heureusement que l'on ne jette rien à Thélis - La - Combe. Tout se recycle.

C'est cependant un spectacle désolant, j'en ai presque honte. Tous les 5 ans c'est pareil. Je me dis que la commune a économisé l'achat de 14 panneaux officiels qui nous manquaient. (Estimation de 3800 euros HT).

Les maires sont inventifs ! Je vous laisse apprécier un article de l'association des maires de France.



Dans de nombreuses communes, les maires ont fait jouer la possibilité qui leur est donnée d'utiliser d'autres surfaces : panneaux de bois, murs, voire une bâche agricole dans la commune de La Lande-Chasles, dans le Maine-et-Loire, où le maire Christophe Rouxel a demandé à son premier adjoint de lui prêter « une bâche agricole d'asperges », qui fait « pile la hauteur d'un panneau électoral ».

Et que dire de l'installation du bureau de vote !



Certaines listes n'ont même pas fait de bulletins : les électeurs sont priés d'aller sur internet et de les imprimer.

Il faut quand même laisser sur la table des places vides pour leurs bulletins. Merci à notre secrétaire de mairie pour toute cette préparation.

Résultats :

Nombre d'inscrits 150

Nombre de votants 90

Nombre de bulletins blancs 0

Nombre de bulletins nuls 3

Quand on aime on ne compte pas !! Les 30 juin et 7 juillet les Thélinands et Thélinandes sont de nouveaux appelés aux urnes suite à la dissolution de l'assemblée nationale.

Résultats élections européennes

• Jordan BARDELLA <i>La FRANCE REVIENT</i>	→	25.29 %22 vote(s)
• Valérie HAYER <i>BESOIN D'EUROPE</i>	→	16.09 %14 vote(s)
• Raphaël GLUCKSMANN <i>REVEIL EUR</i>	→	9.2 %8 vote(s)
• Marie TOUSSAINT <i>EUROPE ÉCOLOGIE</i>	→	8.05 %7 vote(s)
• François-Xavier BELLAMY <i>LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE</i>	→	8.05 %7 vote(s)
• Marion MARÉCHAL <i>LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR</i>	→	6.9 %6 vote(s)
• Manon AUBRY <i>LFI - UP</i>	→	6.9 %6 vote(s)
• Florian PHILIPPOT <i>L'EUROPE CA SUFFIT !</i>	→	4.6 %4 vote(s)
• Yann WEHLING <i>ÉCOLOGIE POSITIVE</i>	→	3.45 %3 vote(s)
• Léon DEFFONTAINES <i>GAUCHE UNIE</i>	→	3.45 %3 vote(s)
• François ASSELINEAU <i>LISTE ASSELINEAU-FREXIT</i>	→	2.3 %2 vote(s)
• Jean LASSALLE <i>AR</i>	→	2.3 %2 vote(s)
• Hélène THOUY <i>PARTI ANIMALISTE</i>	→	1.15 %1 vote(s)
• Selma LABIB <i>URGENCE REVOLUTION !</i>	→	1.15 %1 vote(s)
• Jean Marc GOVERNATORI <i>EAC</i>	→	1.15 %1 vote(s)

Les autres candidats n'ont recueilli aucune voix

Résultats Elections législatives

	1 ER TOUR 30 JUIN	2EME TOUR 7 JUILLET
Nombre d'inscrits	150	150
Nombre de votants	116	109
Nombres de bulletins blancs	0	1
Nombres de bulletins nuls	2	1
Exprimés	114	107
• Sylvie Bonnet (LR) / Suppléant : Dino Cinieri (LR)	61	80
• Bernard Paemelaere (Nouveau Front populaire) / Suppléante : Marie Velly.	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
• Gerbert Rambaud (Debout la France/RN) / Suppléant : Anthony Gibert (RN)	27	27
• Nora Ibbari (Lutte ouvrière) / Suppléant : Louis Duvivier.	1	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le CCAS

Lors de la réunion CCAS du 5 mars 2024, Mme Léonie Saulnier et Mme Julie Chalayer de la Maison des services de la Communauté de Commune des Monts du Pilat (CCMP) sont venues nous présenter les différentes missions de la maison. Pour cette occasion nous avons convié des élus des communes environnantes.

Sur la CCMP, il y a une maison des services sur Bourg-Argental et une sur St Genest Malifaux. Leur objectif est de faciliter les démarches administratives et d'apporter des réponses individualisées. Vous trouverez des informations et un accompagnement sur diverses problématiques et accès aux droits : droit, infos familles, accès aux soins, emploi, carte grise, permis de conduire, logement, infos jeunes, infos seniors... Des professionnels qualifiés sont là pour vous accueillir en toute confidentialité. Vous pouvez également bénéficier du soutien d'une conseillère numérique. Sur place, à la maison des services, vous aurez la possibilité d'avoir un accès numérique gratuit.

Un seul numéro pour prendre rendez-vous : 04 51 26 06 59

Maison des services Bourg-Argental Allée du 8 mai 1945 1er étage de la Maison des Associations

mds.bourgargental@cc-montsdupilat.fr

St Genest-Malifaux Impasse de la mairie mds@cc-montsdupilat.fr

Assainissement non collectif

Comme la loi nous y oblige, pour une grande majorité de Thélinands, il faut faire contrôler au moins une fois tous les 10 ans notre assainissement individuel. **Ce contrôle consiste à : vérifier l'existence d'une installation, vérifier le bon fonctionnement et l'entretien, évaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement, évaluer la conformité ou la non-conformité de l'installation**

Nous vous rappelons que conformément au code de la santé publique, les agents du service d'assainissement ont accès aux propriétés privées pour procéder à la vérification des installations d'assainissement non collectif. Cette mission de contrôle est confiée à la société Holocène. Cette dernière vous a proposé des dates de rendez-vous. Certains d'entre vous n'ont pas donné suite (oubli ...ou négligence). Je rappelle que des pénalités financières sont prévues. **Le conseil municipal a voté une pénalité de 100% du montant du contrôle pour non-respect du rendez-vous et absence de contrôle.**

J'espère bien ne pas en arriver là, et je vous demande de faire le nécessaire. Vous pouvez contacter Mr Tholozan de la société Holocène au 06 07 02 39 96 ou par mail au aurelien.tholozan@holocene.fr ou par sms en laissant un message pour un rappel.

3 dates sont possibles dans les jours qui viennent **lundi 16 septembre, vendredi 27 septembre, le mercredi 2 octobre.**

BUDGET PRINCIPAL 2023
FUNCTIONNEMENT

Dépenses

Dépenses de fonctionnement

1 - Charges à caractère général (énergie, entretien des locaux, voies et réseaux, déneigement, taxes, impôts, assurances	54 368,73
2 - Charges de personnel + frais assimilés	31 998,75
3 - Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, organismes de regroupement -CCMP, SDIS, SIEL, ... frais de scolarité, indemnités des élus...	38 363,32
4 - Dotation aux amortissements et provisions	1 787,35
5 - Solde d'exécution reporté 2022	0,00
TOTAL (1+2+3+4)	126 518,15
TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5)	126 518,15

Recettes

Recettes de fonctionnement

1 - Impôts et taxes	75 910,65
2 - Dotations et participations (reversions de l'Etat et autres collectivités)	71 742,85
3 - Autres produits de gestion courante (cimetière, redevances et salle communale, revenus des bâtiments)	14 583,50
4 - Produits exceptionnels, domaine et ventes	1 007,83
5 - Solde d'exécution reporté 2022	130 702,30
TOTAL (1+2+3+4)	163 244,83
TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5)	293 947,13

INVESTISSEMENT

Dépenses

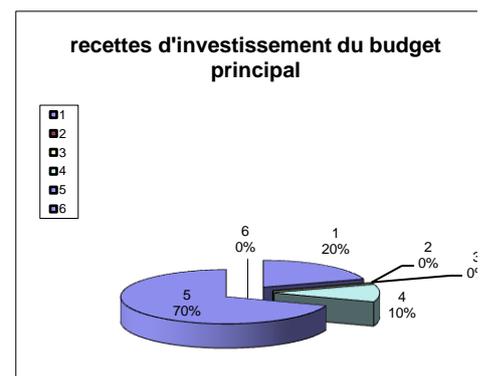
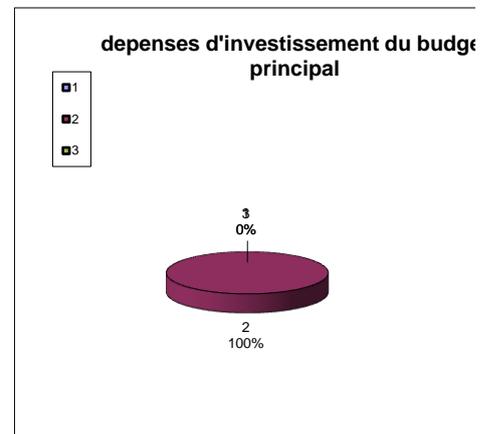
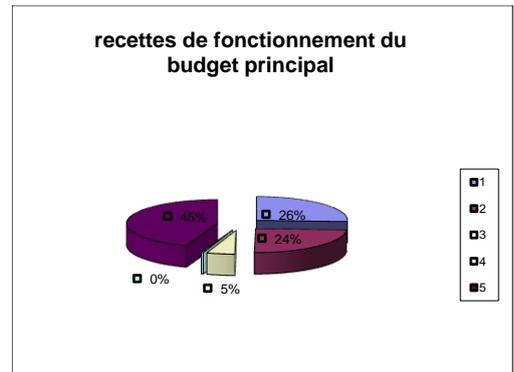
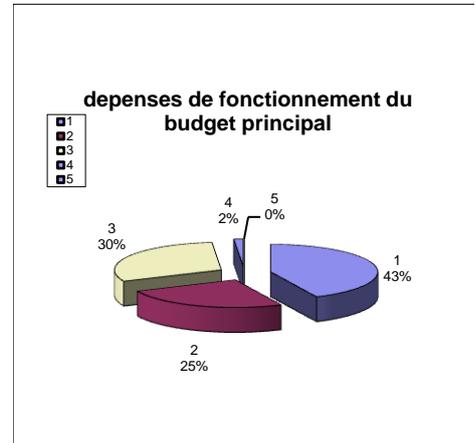
Dépenses d'investissement

1 - Remboursement d'emprunts	0,00
2 - Opérations d'équipement	133 390,70
3 - Solde d'exécution reporté 2022	0,00
TOTAL (1+2)	133 390,70
TOTAL CUMULE (1+2+3)	133 390,70

Recettes

Recettes d'investissement

1 - Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	3 461,95
2 - Subventions d'investissement	0,00
3 - Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
4 - Amortissements des immobilisations	1 787,35
6- Solde d'exécution reporté 2022	12 037,12
TOTAL (1+2+3+4)	5 249,30
TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5)	17 286,42



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023

EXPLOITATION

Dépenses

Dépenses d'exploitation

1 - Charges à caractère général (frais d'analyses, entretien du réseau, taxes...)	7 840,56
2 - Dotation aux amortissements et provisions	24 943,93
3 - Charges exceptionnelles	0,00
4 - Solde d'exécution reporté 2022	0,00

TOTAL (1+2+3) 32 784,49

TOTAL CUMULE (1+2+3+4) 32 784,49

Recettes d'exploitation

1 - Vente de produit, prestations de services (facturation eau, redevance assainissement, pollution, modernisation)	14 354,67
2 - Subvention d'exploitation	3 500,00
3 - Produits exceptionnels	1,40
4 - Amortissements subventions	13 084,14
5- Solde d'exécution reporté 2022	3 827,41

TOTAL (1+2+3+4) 30 940,21

TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5) 34 767,62

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

1 - Dotation aux amortissements	13 084,14
2 - Opérations d'équipement	11 994,00
3 - Remboursement d'emprunts	0,00
4 - Solde d'exécution reporté 2022	0,00

TOTAL (1+2+3) 25 078,14

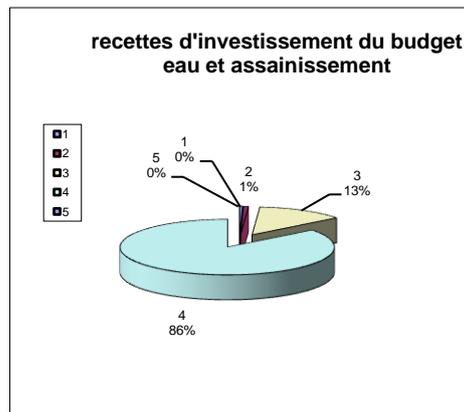
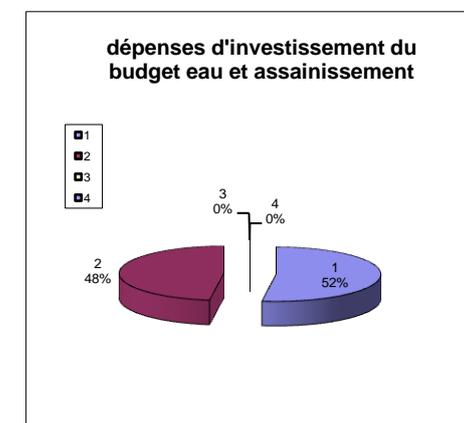
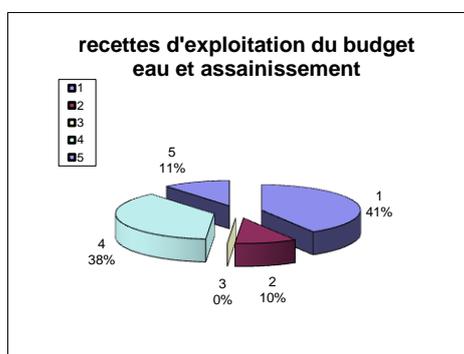
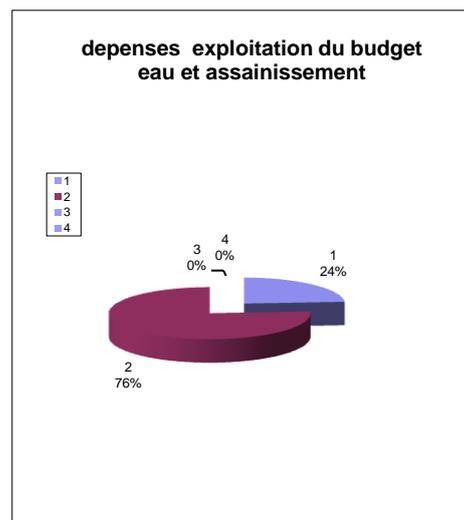
TOTAL CUMULE (1+2+3+4) 25 078,14

Recettes d'investissement

1 - Dotations fonds divers et réserves (retour de TVA)	804,97
2 - Subventions d'investissement	1 356,00
3 - Amortissements des immobilisations	24 943,93
4- Solde d'exécution reporté 2022	159 183,98

TOTAL (1+2+3) 27 104,90

TOTAL CUMULE (1+2+3+4) 186 288,88



THELIS ANIMATION

Encore une fois un grand MERCI pour le bel investissement de chacun des bénévoles, aux différents partenaires, aux propriétaires qui nous autorisent le passage et à la commune de Thélis la Combe.

Même si nous essayons de privilégier les chemins du parc du Pilat pour le choix des différents parcours proposés, dans le but de limiter le nettoyage ou la remise en état de certains sentiers, il n'en demeure pas moins, qu'il a fallu pour cette 13^{ème} édition se retrousser les manches.

5 équipes regroupant **11** courageux et hardis volontaires ont permis de mettre au propre plus de **33** kilomètres de chemin et ensuite de les baliser.

La veille, **une trentaine** de bénévoles ont mis en place les chapiteaux, le stand massif de la buvette, les différentes installations informatiques pour les inscriptions et se sont affairés à l'épluchage et autres découpes des divers ingrédients constituant notre traditionnel menu :

Taboulés au choix

Soupe de pois cassés/

Saucisse de la ferme Margot

Fromage sec ou frais de Savary

Compote et macarons



Le jour J, dès 7h00, 60 personnes prenaient respectivement leur poste. Garage des voitures, récupération des victuailles pour agrémenter les deux copieux ravitaillements et s'atteler à mettre tout en place pour accueillir cette année **358** randonneurs et servir **233** repas.

Malgré quelques averses en milieu d'après-midi, la météo nous aura accordé un créneau plutôt favorable, nous offrant un très beau samedi pour la préparation du village et une matinée printanière pour ne pas démoraliser les valeureux marcheurs.

Cette année une bien belle initiative : la réalisation par Robert de 2 toilettes sèches réparties sur les circuits, une approche très écologique de la randonnée.



Ravitaillement à la Célarie

Les toilettes répondant aux dernières normes environnementales en vigueur.

THELIS ANIMATION

Le dimanche soir, cette édition est presque terminée car demain, il faudra nettoyer les différentes salles prêtées gracieusement par la commune et libérer la place du village. Mais avant cela, comme d'habitude, nous clôturons cette journée bien remplie, par un repas convivial et souriant entre bénévoles.

Ravitaillement
sur Colombier au
Murat



Enfin pour clôturer définitivement cette édition, nous vous proposons de nous retrouver le samedi 7 septembre à 9h00 au village. Au programme marche, repas et résultats pour tous les adhérents et bénévoles ayant participé à la 13^{ème} Théline.



Affluence au bar
à Thélis - La -
Combe

Pour information, les autres dates à retenir :

Tous les 2^{èmes} samedi du mois, atelier vannerie. Voir Andrée ou Eliane pour les inscriptions.
Plus d'informations voir page suivante.

Le samedi 14 décembre à 14h, salle de la cure, activité « déco de Noël ». Ouvert à tous les habitants de la commune.
Ludovic Richard

THELIS ANIMATION Vannerie



Ce premier semestre a été marqué au début du printemps par la récolte à Bourg-Argental de la clématite qu'il a fallu ensuite cuire et éplucher pour pouvoir la travailler.



L'atelier se déroule toujours dans une ambiance agréable. Nous progressons grâce au savoir-faire d'Éliane et Andrée. Nous avons eu la chance le samedi 13 avril d'être accompagnés par Corinne Michel, vannière professionnelle qui nous a apporté de nouvelles techniques .



Le groupe souhaite continuer cet atelier en utilisant osier, rotin, ronce et autres fibres sauvages, nous pourrons aborder d'autres réalisations telles que la vannerie artistique. Nous reprendrons nos activités à partir de septembre, toujours le deuxième samedi du mois, à savoir le 14 septembre, le 12 octobre, le 9 novembre et le 7 décembre (car le 14 décembre l'atelier Déco de Noël est ouvert à toutes et à tous)

Club de Détente et Amitié de Thélis la Combe.

Le 5 février 2024 Michelle Royet ouvrait l'Assemblée Générale sous la présence de 39 personnes. Elle a remercié le maire qui était représenté par Bernadette Berne pour son soutien, pour la gratuité de la salle et la subvention du conseil municipal. Cette année le tiers renouvelable du Conseil d'Administration était composé de Claudette Sabot, Denise Chatelon et Maurice Despinasse. Claudette Sabot n'a pas souhaité renouveler son mandat et nous la remercions pour toutes les années d'activité au sein de Conseil d'Administration. Denise et Maurice ont été réélus et nous comptons un nouveau membre Solange Jamet, bienvenue à elle. Jeux, goûter accompagnés de la galette des rois et de clairette ont été partagés pour terminer l'après-midi.



Lundi 19 février le club avait invité les enfants à se joindre aux adultes pour partager les jeux et faire connaissance. 4 enfants ont partagés cet après-midi. Dans un premier temps nous avons fait une balade sur la route avec un retour par le bois du Crozet. Au retour différents jeux ont été partagés. Au goûter les bugnes faite maison par les adhérents ont été appréciées et vite mangées. Des jeux de ballons ont été partagés à l'extérieur. Les enfants étaient contents de leur journée.



Le 1^{er} mars 5 personnes du club ont participé à l'Assemblée Générale de la Fédération à Noirétable. Il est ressorti des témoignages que les séjours organisés par la Fédération ont toujours un grand succès.

CLUB DETENTE ET AMITIE Thélis - La – Combe (suite)

Du 27 avril au 4 mai 10 adhérents du club de Thélis se sont joints à d'autres clubs pour partir en voyage en Vendée à Saint-Jean-de-Monts où le beau temps a été de la partie toute la semaine. Visite d'une sardinerie à St Gilles Croix de Vie, dégustation d'huitres, crevettes accompagnés d'un bon muscadet. Souvenir de la rue des coquillages où un grand nombre de maison sont décorées de motifs fait en coquillages. Passage du Gois à marée basse pour se rendre sur de l'île de Noirmoutier Visite des marais salants où les sauniers ont pu expliquer leur métier de paysans de la mer et visite du moulin à vent de Rairé qui n'a pas cessé de tourner manuellement depuis 1560. Magnifique séjour d'où chacun est revenu enchanté



Le 14 mai à eu lieu la Fête de l'Amitié à St Symphorien de Lay. 10 adhérents du club étaient présents à cette journée pluvieuse où a été accueilli plus de 400 personnes Certaines personnes ont participé au concours de pétanque qui a été remporté par 3 personnes de Colombier, d'autres ont participé au concours de belote. Deux visites étaient organisées : le château de la Roche ancré sur son piton rocheux depuis le XIIIème siècle, emblématique des Gorges de la Loire. Il a servi longtemps de poste de guet. Détruit plusieurs fois par des crues importantes, le feu et les pillages, il est aujourd'hui cerné par les eaux et transformé en un charmant îlot romantique, ouvert au public depuis 1996. Le musée de Guignol nous présente un grand nombre de marionnettes. Le metteur en scène nous présente un spectacle rythmé et soutenu avec l'implication des spectateurs, il retrace la création et la conception de la marionnette Guignol en 1808 par un ouvrier de la soie à Lyon. Guignol dénonce l'injustice sociale en prenant le parti des petites gens. Nous avons eu beaucoup d'explications sur cette marionnette, du choix du bois utilisé jusqu'à la définition de sa coiffure.

Le 26 mai 2024 La marche « LaThéline » organisée par Thélis Animation et le club Détente et Amitié ont réunis à nouveau leurs forces pour organiser cette journée qui c'est bien déroulée malgré une météo incertaine. Merci à tous d'avoir donné de votre temps.



Lundi 10 juin plus de 20 personnes du club de St Sauveur sont venus partager notre après-midi club sur notre invitation. Après le café pour les accueillir les joueurs de cartes se sont installés. Un petit groupe est parti en balade sur le chemin de la côte sous un beau soleil. Au gouter nous avons partagé de la tarte et une boisson pétillante et les jeux de cartes ont repris jusqu'à 18h. Beau moment de partage à renouveler.

Club détente et amitié



CHATEAU DE LA ROCHE à Saint-Priest-la-Roche et le musée de Guignol

28 mai : présence de l'Espace Déome en milieu d'après-midi venu nous présenter les différentes actions que leur structure peut nous aider à mettre en place. Nous rappelle qu'ils ont organisé des sorties d'une journée, intéressantes financièrement pour les personnes non imposables, les inscriptions se font à l'Espace Déome. Au goûter était prévu par leurs soins des crêpes et du jus de fruit.



Nous clôturerons cette saison autour d'un repas à l'auberge du Grange Rouet à Pavezin le lundi 1^{er} juillet.

Les activités reprendront le lundi 2 septembre.

Bon été à tous

La Présidente, Michelle Royet

Les secrétaires, Denise Chatelon et Marilyn R

Club détente et amitié (suite)



Retour de balade. Une pause bien méritée au fayard rond.

Centre social communication du centre social

De nombreuses activités sont proposées ...profitez en
5 semaines d'ouvertures de l'été 2024 !

Coordonnée par Nathan DRONIOU, l'équipe se compose de Gaëtan PASCAL en direction, d' Alix RIVOIRE-GARCIA, de Océane LAFUMA et de Yanis MELA pour l'animation de ce programme riche d'activités variées, représentant des valeurs chères au Centre Social et co-construit avec les jeunes des vacances précédentes et du Mercredi.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons au plaisir d'accueillir vos Ados cet été pour faire le plein d'activités et de souvenirs !

Vous êtes d'ores et déjà invités aux films des vacances collégiens et lycéens le VENDREDI 30 AOÛT à partir de 18h30 au Ciné le Foyer.

Un grand merci à tous les acteurs et partenaires qui agissent et soutiennent le secteur jeunesse de l'Espace Déôme !

L'Equipe d'Animation de l'Espace Déôme

3 allée du 8 mai 1945 42220 BOURG-ARGENTAL 04.77.39.11.48

accueil@espacedeome.fr

Nous vous accueillons au Centre Social :

Lundi : 13h30 à 18h30, Mardi : de 13h30 à 18h30, Mercredi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, Vendredi : de 9h à 12h (fermeture de l'accueil les lundis et mardis matin, et les vendredis après-midi)

Thélis - info

Nous publions 2 fois par an le bulletin municipal, si vous souhaitez le recevoir uniquement sous forme informatique, merci de nous le signaler par mail. Le bulletin est aussi consultable sur le site de la communauté de communes des monts du Pilat.

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15h30 ainsi que le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin veuillez contacter Mr le Maire ou les Adjointes.

Cette année le secrétariat sera fermé du 15 au 19 juillet et du 26 août au 13 septembre. En cas d'urgence merci de contacter les élus.

Horaires d'ouverture de la déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM, au Noharet à Bourg-Argental : Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 13h30 - 17h Mardi : Fermée Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 17h Jeudi : Fermée

Vendredi : 13h30 - 17h Samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h

Pour contacter le SICTOM, merci de composer le 04 77 35 69 64

A noter : Du 1er mai au 30 octobre les déchèteries restent ouvertes jusqu'à 18h00 les soirs d'ouverture.

Fibre

Dans le cadre du passage à la fibre, un dispositif de pré-raccordement gratuit est proposé aux habitants (et aux professionnels) **jusqu'au 31 décembre 2025**. Il leur permet de faire installer une prise terminale optique dans leur logement ou siège d'activité.

Il reste encore des bâtiments ou des habitations non raccordés sur la commune **après cette date le raccordement sera payant**. Si vous êtes intéressé par un raccordement contacter le **04 77 43 08 55**.

Tu Joues

Au 8 rue vieille à st Julien MM : ça joue à tous les coups ! On se retrouve toujours toutes les semaines à la ludothèque .

Mardis de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Jeudis de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30

Mais aussi les derniers samedis du mois :

De 15h à 17h, c'est jeu sur place et emprunts de jeux

De 20h à 23h c'est soirée jeux !

VACANCES D'ÉTÉ

le mercredi 31 juillet à midi, fermeture annuelle jusqu'au 10 septembre

Depuis chez vous, N'hésitez pas à vous promener sur notre tout nouveau catalogue en ligne ici : <https://tunjoues.ludomax.fr/>

TU JOUES sera à Thélis - La - Combe le lundi 30 septembre . VENEZ NOMBREUX

INFO DERNIERE MINUTE

Cette année le repas des seniors est le samedi 16 novembre. Une prochaine réunion du CCAS déterminera le lieu.

Directeur de la publication : M. Régis Fanget, Maire

Comité de rédaction : Bernadette BERNE, Carole RICHARD-RIVORY, Christian ROUCHOUZE

Impression : par nos soins